

« Maux de pauvres, riches de mots »
**« citoyens, associations, pouvoirs publics : pour
lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale,
écoutons-nous! »**

Journée régionale le 12 novembre 2010, à Nantes

DOSSIER DE PRESSE

faire reculer
la pauvreté
c'est faire
avancer
la société

2010 est l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale n'est-ce pas, en premier lieu, favoriser la participation de tous à la vie de la société ?

Nous sommes tous experts des questions qui nous concernent : écoutons-nous !

Puissions-nous, au cours de cette journée, vivre concrètement l'expérience de la participation.

Concrétisons notre engagement en contribuant à une charte de la participation des personnes en Pays de la Loire.

Tous ensemble : cap ou pas cap ?

Les membres du comité de pilotage

Comité de pilotage :

ADMR
L'Arche, le Sénevé
Collectif Ni Pauvre Ni Soumis
Association Les Eaux Vives
ATD Quart Monde
Banque Alimentaire 44
FNARS des Pays de la Loire
Maison de l'Europe
Secours Catholique
URIOPSS des Pays de la Loire

Avec le soutien de :

AG2R
CHORUM
La Caisse des Dépôts
La Société Générale
Fleury Michon
LU
United Biscuits (BN)

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE du 24 septembre 2010.....	p.5
--	-----

PROGRAMME DETAILLE de la journée « Maux de pauvres, riches de mots ».....	p.5
---	-----

PRESENTATION ET CONVICTIONS DES ASSOCIATIONS

Comité régional ADMR des Pays de la Loire.....	p.8
L'Arche, le Sénévé	p.10
ATD Quart Monde	p.14
La Banque Alimentaire Loire Atlantique	p.17
Fnars des Pays de la Loire	p.20
Ni pauvre, ni soumis	p.23
Secours catholique	p.25
Association Les Eaux Vives	p.27
URIOPSS des Pays de la Loire	p.29



NANTES, le 24 septembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE



« Maux de pauvres, riches de mots »
« citoyens, associations, pouvoirs publics : pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, écoutons-nous! »
Le 12 novembre 2010, à Nantes

Pour marquer l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, plusieurs associations organisent le 12 novembre 2010 une journée régionale, à Nantes. Cet événement permettra à chaque Ligérien d'échanger sur les conditions et les effets de la participation des personnes, à la construction des projets les concernant. Il sera aussi l'occasion de vivre un moment festif de solidarité.

Le 12 novembre sera une journée de rencontres, de partages, de croisements des savoirs. Le 12 novembre sera aussi une journée de réflexion, de création et d'action pour l'avenir. Plusieurs temps forts rythmeront cet événement : notamment une table ronde « expression et participation des personnes à la société : mythe ou réalité ? » et l'élaboration d'une charte régionale d'engagement sur la participation des personnes. Enfin, le 12 novembre sera une journée festive ; grâce à l'intervention de la chorale « Au clair de la rue », de la Ligue d'improvisation de Nantes et aux ateliers de l'après-midi.

En présence de François SOULAGE, Président National du Secours Catholique et Ambassadeur pour la France de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de nombreux acteurs européens, nationaux, régionaux et locaux viendront vivre concrètement l'expérience de la participation de chacun : Sylvie GOULARD – Députée européenne, Olivier MARGUERY - Président EAPN France (réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), Michèle MEUNIER – Adjointe au maire de Nantes, M. LACO – Directeur régional adjoint de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de Cohésion Sociale (DRJSCS) ainsi que le Conseil régional, le Conseil général de Loire-Atlantique, des travailleurs sociaux et des représentants des usagers.

L'ADMR¹ des Pays de la Loire, l'Arche le Sénevé, ATD Quart Monde, la Banque Alimentaire, la FNARS², le Collectif Ni pauvres, Ni soumis, le Secours catholique, Les Eaux Vives et l'URIOPSS³ des Pays de la Loire organisent cette journée régionale, labellisée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Ouverte au grand public et proposée gratuitement sur inscription, elle se déroulera à Nantes, Grande Salle Festive Nantes Nord (73, avenue du Bout des Landes).

CONTACT PRESSE : Isabelle RUISSEAU – URIOPSS des Pays de la Loire – 4, rue Arsène Leloup – 44000 NANTES
T : 02.51.84.50.10 – documentation@uriopss-pdl.asso.fr – www.uriopss-pdl.asso.fr



¹ADMR : Association départementale de maintien à domicile en milieu rural

²FNARS : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

³URIOPSS : Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux.

« Maux de pauvres, riches de mots » - Journée régionale du 12 novembre 2010, à Nantes.
Contacts : URIOPSS des Pays de la Loire – Tél : 02.51.84.50.10 – secretariat@uriopss-pdl.asso.fr

**PROGRAMME DETAILLE
DE LA JOURNEE « Maux de pauvres, riches de mots »**

Le 12 novembre 2010

9h30 ACCUEIL des participants

10H00 OUVERTURE de la journée par François SOULAGE, Président du Secours Catholique et Ambassadeur de l'Année européenne pour la France

10h15 TABLE RONDE : Expression et participation des personnes à la société : mythe ou réalité ? Animée par Richard GAILLARD, sociologue (Université d'Angers).

La participation des personnes à la construction des politiques sociales qui les concernent, et plus généralement à la construction de la société, est un thème récurrent et complexe à aborder : de quelle participation parle-t-on ? Quels modes de participation ? Comment la mettre en œuvre ?

En Europe, depuis de nombreuses années, des dispositions sont prises pour favoriser ces politiques participatives. En France, et plus particulièrement dans notre région, de nombreuses initiatives voient le jour. Que peut-on tirer de ces expériences pour une meilleure participation de tous ?

Intervenants :

Mme Sylvie GOULARD, depuis Député Européenne dans la circonscription.

M. François LACO, Directeur adjoint à l Direction régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

M. Olivier MARGUERY, Président EAPN France, Directeur de Programmes Secteur de l'Exclusion Sociale, Fondation de l'Armée du Salut : Le projet « pour une Europe Sociale, apprenons la MOC »

Mme Michèle MEUNIER, Adjointe au Maire de Nantes, Solidarité, personnes âgées, insertion sociale.

Mme Nicole GUERIN, Conseillère Régionale des Pays de la Loire

1 Elu, représentant le Conseil Général de Loire Atlantique : Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et participation des personnes : l'expérience de la Loire Atlantique

12h 00 FORUM-EXPO : La participation en action

Illustrations de différents modes de participation des personnes en région des Pays de la Loire : exposition photo, vidéo, théâtre, livres, recueils, etc...

12H15 : POINT PRESSE

12h30 PAUSE DEJEUNER SUR PLACE

14h00 ATELIERS : CONJUGUONS NOS SAVOIRS

« Vivre concrètement la participation des personnes » : à partir de différents espaces de rencontre et de dialogue (ateliers, saynètes, forums, jeux, arts plastiques, chant, etc), partageons, à travers une activité, un moment de rencontre et d'échange : qu'en retirons-nous ?

15h15 SYNTHESE THEATRALE LIGUE D'IMPROVISATION NANTES ATLANTIQUE

16H00 CONTRIBUTIONS POUR UNE CHARTE DE LA PARTICIPATION DES PERSONNES

16H30 CONCLUSION DES TRAVAUX PAR FRANCOIS SOULAGE, Président du Secours Catholique et Ambassadeur pour la France de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale



LIEU : Grande salle Festive Nantes Nord – 73 avenue du Bout des Landes – NANTES



Les chiffres clés 2009 de l'ADMR des Pays de la Loire

Présente dans toute la France métropolitaine et dans les Dom-Tom, l'ADMR est aujourd'hui la référence du service à la personne, avec :

En Pays de Loire :

292 associations dans 5 fédérations départementales
4500 bénévoles

6.2 millions d'heures de prestations d'aide en 2009
auprès de 56 000 personnes

En prestataire 5,6 millions d'heures
En mandataire 543 519 heures

3 350 associations
dont
93 fédérations
départementales,

Aide aux personnes âgées de plus de 60 ans

- 4 480 000 heures d'intervention,

Aide aux personnes handicapées

- 462 000 heures d'intervention,

1 Union nationale,

Socio-éducatif et aide aux familles

- Technicienne de l'intervention sociale et familiale : 200 000 heures d'intervention,
- Aide à domicile aux familles : 515 000 heures d'intervention,
dont 104 000 heures de garde d'enfants.

265 000 adhérents
dont
110 000 bénévoles
actifs,

Santé

- Services de soins infirmiers à domicile : 9 services, capacité de 685 places
- Centres de soins infirmiers : 15 centres.

100 000 salariés
dont 15 000
salariés
exclusivement en
mandataire,

Services complémentaires

- Téléassistance ADMR : 3 205 abonnés,
- Structures d'accueil pour personnes handicapées : 27, et 1 EHPAD,
- Livraison de repas : 44 services, soit 188 500 repas.

650 000 clients

Répartition des salariés : 9200 emplois ; en ETP :

- **3756** aides à domicile (auprès des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées),
- **154** techniciennes de l'intervention sociale et familiale,
- **255** aides-soignantes, infirmières coordinatrices, infirmières soignantes,
- **420** personnels administratifs.
- **126** aides à domicile et AVS, AMP, en lieux de vie

100 millions
d'heures de
prestations
ADMR

De plus, l'ADMR gère et encadre des salariés exclusivement en mandataire pour **336** personnes équivalents temps plein



L'ADMR ET LA JOURNEE « MAUX DE PAUVRES, RICHES DE MOTS »

La notion de pauvreté est bien sûr en premier lieu liée à la notion de ressources financières inférieures à un seuil permettant de vivre dans des conditions acceptables.

Mais elle n'est pas suffisante à notre avis. En effet dans notre milieu rural autrefois de nombreuses familles avaient peu de revenus et vivaient avec peu de ressources, et ce n'était pas forcément synonyme d'exclusion sociale.

La question est de savoir si la pauvreté entraîne obligatoirement l'exclusion sociale.

Pour la plupart, oui à l'heure actuelle, tout particulièrement pour les familles avec de jeunes enfants ou des adolescents. La société donne à voir constamment des modèles de consommation, de mode etc, que nos jeunes sont obligatoirement très frustrés et réellement malheureux s'ils ne peuvent satisfaire leurs envies et être comme tout le monde. Ne pas pouvoir aller en vacances, faire un loisir, porter un vêtement de marque etc...est trop difficile à gérer pour certains parents, sclérose et peut entraîner des comportements de repli et donc d'exclusion.

Quand le minimum vital n'est pas assuré, quand se nourrir, se loger prend tout le temps et l'esprit, il n'est pas souvent possible de s'extraire de sa réalité pour s'ouvrir à l'extérieur et continuer à tisser des liens amicaux, sauf éventuellement avec des personnes connaissant les mêmes difficultés.

Il faut absolument continuer à porter les efforts pour que les personnes disposent de ressources suffisantes pour satisfaire à leurs besoins vitaux en premier lieu.

Mais la pauvreté financière est loin d'être le seul motif d'exclusion.

Nous constatons beaucoup de personnes à domicile très isolées et donc exclues, que l'on peut classer en trois catégories :

- soit par le handicap (de toute sorte : mental, physique, psychique, social...)
- soit par l'âge
- soit par la maladie.

La différence exclut. Mais nous souhaitons particulièrement parler des difficultés des personnes touchées par la maladie, quelquefois très brusquement, et qui se retrouvent démunies, coupées de tout, et que nous rencontrons beaucoup à domicile dans nos interventions d'aide et de soins. Il ne faut pas les oublier.

L'exclusion sociale est énormément liée au manque de place et de reconnaissance dans la société. On le sait, lorsque l'on est utile à quelqu'un, lorsque l'on compte pour son entourage, lorsque l'on a une place, on ressent beaucoup moins ce facteur d'exclusion, malgré la pauvreté parfois.

Il y a le travail bien sûr, mais certains trouvent des ressources pour donner, s'engager auprès des autres, d'une cause et ainsi sont en relation avec d'autres personnes, réduisant ainsi ce phénomène d'exclusion. C'est le cas de toutes les personnes qui font du bénévolat avec souvent de faibles moyens, et qui ont le bonheur d'être utile et de faire avancer les choses.

L'ADMR a toujours eu dans ses buts ces deux types d'objectifs : aider prioritairement le public fragilisé, et intensifier les courants de solidarité et la vie sociale, en faisant participer les personnes concernées à l'action de l'association.

COORDONNEES :

Comité régional ADMR des Pays de la Loire
22 impasse Dieulafoy
Les Espaces Graham Bell
ZAC BELL
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02.51.36.36.40
Fax : 02.51.24.72.44

Valeurs fédératives

Toutes les communautés sont porteuses de la même charte dont nous pouvons mentionner les trois premiers principes :

1. « Toute personne, quels que soient ses dons ou ses limites, partage une humanité commune. Elle a une valeur unique et sacrée et possède une égale dignité et les mêmes droits. Les droits fondamentaux de la personne sont : le droit à la vie, aux soins, à un "chez soi", à l'éducation, au travail, mais aussi, puisque le besoin le plus profond de l'être est d'être aimé, le droit à amitié, à la communion et à la vie spirituelle.
2. Pour développer ses capacités et ses dons et se réaliser, chaque personne a besoin d'un milieu dans lequel elle puisse s'épanouir. Elle a besoin de tisser des liens avec d'autres au sein d'une famille ou d'une communauté. Elle a besoin de vivre dans la confiance, la sécurité, l'affection réciproque. Elle a besoin d'être reconnue, acceptée, soutenue par des relations chaleureuses et vraies.
3. Les personnes qui ont un handicap mental ont souvent des qualités d'accueil, d'émerveillement, de spontanéité et de vérité. Dans leur dépouillement et leur fragilité, elles ont le don de toucher les cœurs et d'appeler à l'unité. Elles sont ainsi pour la société un rappel vivant des valeurs essentielles du cœur sans lesquelles le savoir, le pouvoir et l'agir perdent leur sens et sont détournés de leur finalité ».

En 2006, après trois années de réflexion à un niveau international, la fédération de l'Arche a défini son identité et sa mission :

« Identité de l'Arche :

Ensemble, que nous ayons ou non une déficience intellectuelle, nous partageons notre vie dans des communautés membres d'une fédération internationale. Les relations mutuelles et la confiance en Dieu sont au cœur de notre engagement. Nous affirmons la valeur unique de chaque personne et notre besoin les uns des autres.

La mission de L'Arche est de :

Faire connaître les dons des personnes avec une déficience intellectuelle qui se révèlent à travers des relations de réciprocité, sources de transformation. S'engager dans les cultures respectives et travailler à construire une société plus humaine. Développer un environnement communautaire, inspiré des valeurs centrales de notre histoire fondatrice, et qui réponde à l'évolution des besoins de nos membres. »

Ainsi, l'Arche propose un projet singulier qui, s'il doit répondre – et particulièrement en France – à des obligations légales et institutionnelles orientées par l'action sociale, ouvre à une vie communautaire et spirituelle. Cela signifie donc que des personnes en situation de handicap et sans handicap partagent la même vie dans les foyers. Elles choisissent de respecter la dimension spirituelle même si l'individu n'est pas croyant ou est d'une obédience différente de la croyance majoritairement présente dans la communauté.

L'Arche doit donc être très claire quant au projet qu'elle propose auprès des candidats (personne avec handicap comme personnel encadrant) qui se présentent à elle car s'il n'est pas nécessaire de partager l'ensemble des valeurs et des croyances, il faut pouvoir accepter le projet qu'elle propose.

Historique

Le Sénévé, fondé en 1984, s'inscrit depuis ses origines, dans les orientations définies par l'Arche internationale. Il s'agit d'une prise en charge originale des personnes en situation de handicap. Elle est essentiellement basée sur une vie collective, où les personnes avec ou sans handicap partagent le quotidien et donnent ainsi les bases de la communauté.

L'ouverture successive de quatre foyers (Le Grain (1984), La Margelle (1989), Le Rameau (1999), L'Oasis (2008)) et d'un atelier (1992) permet à l'association le Sénevé d'accueillir actuellement 34 personnes orientées foyer de vie ou d'accueil en hébergement. 3 foyers sont implantés sur la commune de La Haye-Fouassière, 1 sur Vertou.

L'association fonde son projet sur la relation et la rencontre. Cela se traduit par la création de liens d'amitié où l'on se reconnaît d'une commune humanité et dignité. Cela se traduit également par la nécessité de construire un large réseau relationnel.

Les missions

Le foyer de vie et le foyer d'accueil et d'hébergement du Sénevé forment plusieurs unités de vie principalement sur la commune de La Haye Fouassière et une sur la commune de Vertou : 23 personnes handicapées sont accueillies en internat en foyer de vie dont 1 en accueil temporaire, 7 en accueil de jour et 4 personnes en foyer d'accueil et d'hébergement. Les diverses activités et les ateliers manuels sont proposés principalement sur le site de la Haye Fouassière.

Ce qui est proposé

L'association Le Sénevé fait partie de l'Arche de Jean Vanier. Sa philosophie associative est la cohabitation des personnes handicapées avec leurs accompagnateurs. Donc, les personnes avec handicap et les accompagnants partagent la même maison.

Les accompagnateurs assistent la personne handicapée (en fonction de ses capacités et besoins) dans les gestes de la vie quotidienne (coucher, lever, toilette, habillage, repas ...) ainsi que pour les activités et les loisirs.

Chaque résident a sa chambre individuelle et a la possibilité de l'équiper par son mobilier personnel. Les repas sont pris en commun dans la salle de séjour. Les résidents participent à la confection des repas, aux services, au nettoyage et au rangement des espaces collectifs.

De nombreuses activités sont proposées au sein des différentes structures : activités artisanales, sportives, peinture, mosaïque, bois, musique,... Moultes propositions existent pour permettre aux personnes de ne pas se cantonner au foyer mais au contraire de s'ouvrir au monde.

A qui s'adresse-t-il ?

La personne doit avoir plus de 20 ans et obtenu une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en cours de validité pour une orientation en foyer de vie ou foyer d'accueil et d'hébergement.

Association loi 1901. Membre de la Fédération de l'Arche en France, reconnue d'utilité publique.

Communautés de L'Arche, fondées par Jean Vanier.

N°SIRET : 33 2 900 042 00026 – Code APE : 853 A

COORDONNEES :

L'Arche, le Sénevé

La Carizière

44690 LA HAYE FOUASSIERE

Tél. : 02 40 36 98 39

Fax : 02 40 36 78 70

Dans le cadre de l'accueil des personnes avec un handicap, il faut continuer certes à alerter les pouvoirs publics et l'opinion concernant le besoin de lieux d'accueil et d'un bon accompagnement.

Mais le plus important est de faire parler d'elles... ou plus précisément, les entendre parler !

Depuis 2 ou 3 décennies, une très grande ouverture s'est faite à leur égard. Elles sortent aujourd'hui de leurs institutions. On peut les croiser dans les rues, les magasins. On peut se réjouir de cette grande évolution quand on se rappelle la peur qu'elles provoquaient dans une simple rencontre.

Des progrès considérables ont été faits pour les accueillir dans des institutions et des lieux de vie où la personne est prise en compte pleinement. Il existe beaucoup de lieux remarquables.

Et pourtant dans une société qui met en avant la réussite, la performance, ces personnes se trouvent, malgré tous nos efforts pour favoriser leur intégration, dans une certaine forme de marginalité.

Comment remettre l'humain au cœur de notre monde ? Comment remettre l'importance du tissu relationnel au premier plan de notre société ? Comment développer un monde rempli de douceur et de tendresse, en particulier à l'égard des plus fragiles ?

La fragilité traverse toutes les couches de notre société et devient un thème de nombreux colloques et rencontres. La fragilité devient objet de recherche et après avoir voulu la combattre, nous la découvrons comme voie positive possible.

Être à l'écoute des besoins des plus faibles rendra notre société plus humaine, moins préoccupée de ses succès et plus centrée sur le bonheur d'être ensemble et de partager une humanité commune.

Beaucoup de personnes avec un handicap ayant traversé des souffrances extrêmes, peuvent nous ouvrir ces espaces de relations simples qui manquent tant à notre monde.

Notre espérance est que cette journée contribue à développer cette soif d'accueil de la vie y compris dans ses fragilités et ses faiblesses. La pauvreté qui entoure la personne en situation de handicap ne réside pas tant dans son handicap que dans les peurs que nous avons à vivre, à accueillir la personne fragilisée par le handicap.

Dans le cadre de l'Arche, nous accompagnons les personnes atteintes d'un handicap mental. Ces personnes ont une histoire marquée par l'exclusion du fait même de leur handicap spécifique. Dès la première enfance, elles font l'expérience de la souffrance de leurs parents, déstabilisés et désarmés face à un défi pour lequel ils ne sont pas préparés.

Leur intégration dans l'école, dans les activités extrascolaires sont autant de lieux où elles sont confrontées à leur différence et la plupart du temps marginalisées.

La notion de pauvreté ne les touche pas spécifiquement. Leur famille peut être riche. Elle peut aussi être pauvre. Dans les deux cas extrêmes, elles peuvent vivre la même exclusion, ou être pleinement intégrées à leur milieu familial.

On peut parler de résilience dans leur parcours, mais une résilience qui les touche très tôt et qu'elles intègrent comme faisant partie d'elles. Comment comprendre autrement leur soif relationnelle ? Leur désir de vivre ?

Etant adultes, on peut considérer que la plupart d'entre elles sont accueillies dans des résidences, foyers de vie relativement satisfaisants (il ne faut pourtant pas oublier que beaucoup restent présentes dans leur famille et qu'un manque de structure d'accueil reste d'actualité). En même temps, elles se vivent toujours comme différentes. Leur souffrance face aux relations sociales, à la question de la vie affective et du mariage, leur solitude... les touche en profondeur. Elles ont soif d'être accueillies pour elles-mêmes, sans toujours être confrontées à leur handicap qu'elles gardent constamment dans leur esprit et dans leurs relations.

Les questions touchant à la bioéthique peuvent les confronter vivement à leur existence même. Si leur famille avait su, avait eu les moyens... si le corps médical avait détecté leur handicap... peut-être n'existeraient-elles pas ? Un doute concernant leur droit de vivre les atteint parfois vivement. C'est en tout cas un doute qui agite fortement leur contexte familial.

Nous vivons dans un monde où seuls les gens forts, ceux qui réussissent leurs études, leur vie professionnelle ont leur place. Comment changer cela ? Comment faire de notre monde un vrai lieu d'humanité ? Un lieu où chacun est accueilli pour lui-même et non pour ses performances ? Un lieu où les relations sont plus importantes que les réussites individuelles ?

***“Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère ,
les droits de l'homme sont violés.***

S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.”

Joseph Wresinski (1917-1988), Fondateur d'ATD Quart Monde

Une question de droits et de dignité humaine

Le Mouvement ATD Quart Monde (**Agir Tous pour la Dignité**) lutte pour les droits de l'homme, avec l'objectif de garantir l'accès des plus pauvres à l'exercice de leurs droits et d'avancer vers **l'éradication de l'extrême pauvreté**.

ATD Quart Monde refuse d'accepter comme une fatalité que des femmes, des hommes et des enfants soient considérés comme inutiles et traités avec mépris par la société. Il invite dès lors tout un chacun à s'engager dans un projet de société dans laquelle tout être humain sera reconnu dans sa dignité et dans ses droits fondamentaux.

Une dimension internationale

Le Mouvement ATD Quart Monde **fondé en 1957 par le Père Joseph Wresinski et des familles en grande pauvreté** d'un camp de sans-logis à Noisy-le-Grand dans la région parisienne.

C'est une Organisation Non Gouvernementale sans affiliation ni religieuse ni politique.

Le Mouvement ATD Quart Monde agit dans une trentaine de pays en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud, dans l'Océan Indien, en Asie et en Europe.

2010 est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Bâtir une Europe qui n'oublie personne.

Aucun jeune n'est un problème, tout jeune est une chance pour son pays.

Pour 2010, ATD Quart Monde fait le choix de rejoindre et de **soutenir les jeunes**, en priorité ceux qui ont le moins de liberté, dans leurs projets personnels et pour contribuer à bâtir une Europe qui n'oublie personne.

Djynamo est le nom choisi par les jeunes pour leur mobilisation dans le cadre de 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ils se sont rencontrés d'abord par région en avril et mai puis un rassemblement européen à Jambville en région parisienne du 17 au 21 juillet 2010. Des jeunes de tous milieux entre 18 et 30 ans venus d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Irlande, des Pays-Bas, de Pologne, de Suisse, et d'ailleurs.

Ils ont décoré de couleurs un mur qu'il s'agira plus tard de détruire, pour symboliser les murs qu'on doit casser pour se rencontrer

Tous venaient mettre en commun leur énergie, leurs rêves et ce qu'ils ont déjà commencé à faire pour changer la société.

A partir de toutes les expériences et réflexions échangées lors de ces rencontres locales et inter-régionales dans les différents pays, ils ont préparé un message commun et participer à l'œuvre commune.

Dit et présentée à Bruxelles, à Paris dans des villes et village en Europe et dans le Monde pour le **17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère**. (Reconnue par les Nations Unies comme la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté).

Le Mouvement ATD Quart Monde mène des combats pour que la **vie change** : actuellement, nous nous battons pour que le service civique puisse être ouvert à tous les jeunes : il offre la possibilité à des jeunes de s'engager dans leur pays, d'être payés, soutenus et formés pour cela.

Aucun jeune n'est un problème, tout jeune est une chance pour son pays. C'est un des points que nous défendons. Nous voulons en trouver d'autres réellement ancrés dans la vie et les espoirs de jeunes et de ceux qui luttent pour une vie meilleure.

N'est-ce pas l'occasion de réfléchir concrètement à la place de l'argent dans nos vies ?

S'unir, se rassembler

ATD Quart Monde est un mouvement rassemblant des personnes et familles vivant dans la pauvreté et d'autres citoyens de tous milieux. Ensemble ils refusent de considérer la grande pauvreté et l'exclusion comme une fatalité. Ils concrétisent ce refus dans des actions et des engagements.

La place primordiale des personnes qui vivent l'exclusion et l'extrême pauvreté

Depuis ses origines, ATD Quart Monde se fonde sur une conviction : il est impossible de vaincre la grande pauvreté sans associer les plus pauvres à ce combat. Ils sont donc les premiers membres d'ATD Quart Monde. À leurs côtés, des femmes et des hommes de toutes nationalités, professions, enracinements culturels et spirituels s'engagent en tant que **volontaires permanents** pour atteindre les plus exclus et chercher avec eux les chemins de leur libération. D'autres **citoyens s'allient** avec ATD Quart Monde, tout en maintenant leur ancrage professionnel, politique ou culturel, afin de sensibiliser leur entourage à la réalité de la vie des plus pauvres et aux objectifs d'ATD Quart Monde.

Les conditions du dialogue entre personnes d'horizons divers et La sensibilisation des populations plus protégées de la grande pauvreté

Toutes les actions menées par ATD Quart Monde vise à **promouvoir un dialogue** entre les plus pauvres et la société. Dans 24 pays, il mène des projets socio-culturels avec les populations les plus défavorisées pour qu'elles puissent reconquérir leurs droits et leurs responsabilités. Il fait entendre la voix des plus pauvres auprès de nombreuses institutions locales, nationales ou internationales. Le Mouvement international ATD Quart Monde est à l'origine de la célébration par l'ONU du 17 octobre comme Journée mondiale du refus de la misère.

COORDONNEES :

Grand Ouest : Atd Quart Monde - Délégation régionale Grand Ouest, 21 passage des Carmélites – 35000

Pour le groupe local de Nantes :

groupe.nantes@atd-quartmonde.org

Jean Eudes Minaud : 02 51 12 46 07

Marie-France Verbaenen : 02 40 12 11 63

Nos attentes sont corrélées à la réussite des objectifs annoncés :

- D'abord bien respecter l'esprit défini pour cette journée Européenne, en insistant sur l'effectivité des **droits fondamentaux pour Tous**
- Réunir le plus possible de **décideurs**
- Assurer la sensibilisation du plus grand public à cette lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, non seulement par une communication appropriée à destination des structures mais aussi en insistant sur **l'implication individuelle de Tous**
- Faire en sorte que les **situations de réussites** soient portées à la connaissance du plus grand nombre; éviter les généralités qui fatiguent les auditeurs; **assurer du concret reproductible par le plus grand nombre**
- **Favoriser les possibilités d'échanges entre des personnes vivant ou ayant vécu la pauvreté, la misère ou l'exclusion sociale et des citoyens plus protégés, des responsables ou élus en position décisionnelle.**

Le bilan de telles rencontres et manifestations est en général assez décevant dans la mesure où tout peut avoir l'apparence d'une réussite : les orateurs sont brillants, les participants sont heureux de se retrouver, le bilan financier est positif etc.**et l'on continue comme avant**

La réussite de cette journée aura quelque chance de garantie si ce que nous faisons, proposons et entendrons au cours de cette journée entraînent les participants à **une profonde prise de conscience que la pauvreté, la misère et l'exclusion sociale ne sont pas des fatalités.**

- Que des changements sont nécessaires pour rompre avec une société du tout argent et du chacun pour soi.
- Qu'il est possible d'Agir là où l'on est, tant par des gestes posés dans la vie quotidienne, familiale, associative, professionnelle que par des engagements plus généraux.
- La fatalité est aussi dans notre acquiescement, notre passivité face à des atteintes quotidiennes aux droits fondamentaux et à la dignité humaine.

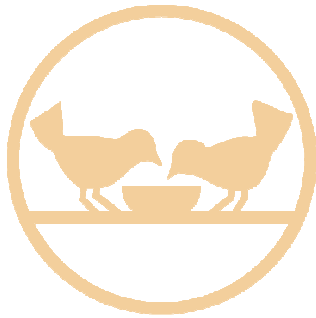
Cette journée sera une réussite si les personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale présentes, qui luttent inlassablement et quotidiennement pour améliorer leurs conditions de vie, perçoivent des engagements pour que cela change dans un avenir proche. Et ce qui peut changer rapidement c'est de penser et agir avec eux.

Pour le groupe local de Nantes :

groupe.nantes@atd-quartmonde.org

Jean Eudes Minaud 02 51 12 46 07

Marie-France Verbaenen 02 40 12 11 63



LA BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE ATLANTIQUE

QUI SOMMES-NOUS :

- Un réseau
 - 79 banques (apolitiques, non gouvernementales non confessionnelles)
 - Une Fédération nationale
 - Une Fédération européenne
- Une charte et un projet associatif
 - Gratuité et Don
 - Partage et Solidarité
 - Bénévolat
 - Lutte contre le gaspillage
 - Partenariat
 - Alimentation de qualité et diversifiée

LE PROJET ASSOCIATIF DES BANQUES ALIMENTAIRES :

« ENSEMBLE AIDONS L'HOMME À SE RESTAURER »

- MISE EN FORME DES CONCLUSIONS DU CONGRES NATIONAL D'OCTOBRE 2006
- OBJECTIFS : TRADUIRE NOTRE VOLONTE
 - D'aller au-delà de la simple distribution
 - De renforcer notre partenariat associatif
 - De mettre la personne accueillie au centre de notre action commune

QUE FAISONS-NOUS EN LOIRE ATLANTIQUE

- Nous collectons des denrées gratuites.
- Nous trions, gérons, stockons.
- Nous partageons ces denrées avec un réseau de 90 associations et partenaires (5000 en France).
- Ces opérations sont faites dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire sous le contrôle d'un responsable Hygiène et Sécurité et des services vétérinaires

LA SPECIFITE des Banques Alimentaires

- Aucun produit acheté
- Distribution assurée toute l'année
- Distribution aux partenaire exclusivement
- Distribution uniquement d'aide alimentaire

« Maux de pauvres, riches de mots » - Journée régionale du 12 novembre 2010, à Nantes.
Contacts : URIOPSS des Pays de la Loire – Tél :02.51.84.50.10 – secretariat@uriopss-pdl.asso.fr

LA SPECIFICITE de la Banque Alimentaire de Loire Atlantique :

- Centre de mutualisation des approvisionnements des BA de l'Ouest (10 BA)
- Chantier d'insertion
- Nous sommes **«chantier d'insertion»**. Emplois aidés sur 2 ans, supervisé par un coordinateur pédagogique : 7 emplois à Nantes et 3 à Saint-Nazaire
- Nous **formons** nos bénévoles et ceux de nos associations partenaires:
 - « MIEUX se NOURRIR » avec
 - La formation Alimentation et Insertion
 - Les ateliers cuisine
 - Les conseils du Plan National Nutrition Santé
 - Formation aux règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
 - « Ecoute des démunis » pour améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires de l'aide alimentaire

	CHIFFRES – CLES 2009	
	Loire-Atlantique	France
Produits distribués	1 400 T	80 000 T
Associations servies	90	4 900
Bénéficiaires	9 300 personnes	740 000 personnes
Soit l'équivalent en repas	3 000 000	180 000 000

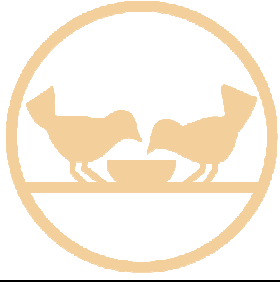
NOS PARTENAIRES

Associations en Loire Atlantique

- Les Réseaux nationaux (Délégations Croix-Rouge, Conférences St Vincent de Paul)
- Les foyers d'accueils (foyer le Gué, Amitié Santé, Petits Frères des Pauvres...)
- Les Epicerie sociales (Carquefou Partage, Bellevue 2000...)
- Les Accueils de jour (restaurant Claire Fontaine, Brin de causette, Ecoute de la rue...)
- Les Centres Communaux d'Action Sociale

COORDONNEES :

Banque Alimentaire de Loire Atlantique
23 chemin des Bateliers
44300 NANTES
Tél : 02.40.52.03.61
Fax : 02.40.49.83.63



**LA BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE ATLANTIQUE ET LA JOURNEE
« MAUX DE PAUVRES, RICHES DE MOTS »**

Ce que représente pour nous la pauvreté.... :

C'est une situation qui demande de la part de tout citoyen et de l'Etat une implication sans faille pour répondre concrètement aux fondements de la république que sont la liberté, l'égalité, et la fraternité.

Donner à tout citoyen les moyens d'une liberté minimum impose une recherche d'égalité minimum des moyens de vivre décemment (logement, travail, santé...) et un échange minimum de fraternité pour y parvenir. Les associations travaillant dans ces domaines, au cœur des situations individuelles et collectives, doivent être capables :

- D'inciter les pouvoirs publics à organiser les moyens suffisants et légiférer dans le bon sens,
- Eux-mêmes, de se rendre disponible pour accueillir, écouter, et accompagner les personnes dans cette situation.
- De créer le lien social indispensable et nécessaire à une évolution positive pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion.

Ce que nous attendons de cette journée... :

Nous pouvons espérer :

- Obtenir une meilleure visibilité des associations présentes de leurs moyens et de leurs actions au service de cette lutte
- Consolider notre concertation
- Et revendiquer clairement l'action indispensable des services publics
- Echanger sur nos pratiques et pour ce faire entendre et écouter les personnes en difficulté
- Revoir notre action en fonction des besoins clairement exprimés des personnes accueillies qu'ils soient matériels ou psychologiques.



L'EXCLUSION N'EST PAS UNE FATALITE !

La FNARS

(Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale)

rassemble des associations et organismes indépendants de **lutte contre l'exclusion**. Leurs membres (intervenants et travailleurs sociaux, bénévoles) vont à la rencontre et accueillent chaque jour des personnes en grande précarité sociale et professionnelle, en gérant des établissements et dispositifs dispensant une véritable mission d'intérêt général : accueil d'urgence, hébergement, insertion sociale et professionnelle, insertion par l'activité économique, accès au logement, à la santé, à l'emploi, aux droits...

Une force de proposition pour **contribuer au changement des politiques publiques**, des représentations, des pratiques.

La FNARS dans les Pays de la Loire

54 associations et organismes adhérents

94 établissements

500 bénévoles et administrateurs

plus de 1000 salariés

22 000 personnes prises en charge chaque année

La FNARS en France

900 associations et organismes adhérents

2200 établissements

des centaines de bénévoles et administrateurs

plus de 12 000 salariés

600 000 personnes prises en charge chaque année



La FNARS interpelle tous les acteurs de la société pour construire des politiques publiques ambitieuses de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Force d'action, de proposition et de mobilisation, la FNARS **sensibilise** l'opinion publique et les décideurs aux situations de détresse sociale. Elle organise des manifestations citoyennes : les **EXCLUSIVES FNARS PAYS DE LA LOIRE** pour « mieux comprendre, mieux se comprendre et mieux se faire comprendre ».

La FNARS dénonce les décisions et les actions qui tendent à accroître l'exclusion et les inégalités sociales.

La FNARS représente ses adhérents au sein de nombreuses instances régionales et départementales (CRH, CRS, CESR, CDIAE...). Elle intervient auprès des pouvoirs publics pour que soient affectés les moyens nécessaires à une prise en charge de qualité des personnes les plus défavorisées.

La FNARS analyse et évalue les actions et les dispositifs mis en place. Ainsi, elle se veut un véritable observatoire dynamique de l'exclusion et de l'insertion tout en faisant évoluer le travail des acteurs et progresser les politiques sociales.

La FNARS forme et conseille. Elle propose diverses formations destinées aux acteurs associatifs, salariés et bénévoles, et exerce une fonction de conseil auprès de ses adhérents.

La FNARS informe grâce à son site www.fnars.org qui traite de l'actualité du secteur de l'action sociale.

Des commissions et groupes de travail thématiques régionaux ouverts aux adhérents (administrateurs, bénévoles, salariés, personnes accompagnées) :

- Urgence et veille sociale
- Hébergement - logement
- Santé
- Insertion par l'Activité Economique - Emploi - Formation
- Maisons Relais
- Justice
- Réfugiés migrants
- Stratégie associative

Une Conférence des Présidents deux fois par an



La FNARS PAYS DE LA LOIRE

54 adhérents, 94 établissements, 500 bénévoles et administrateurs, plus de 1000 salariés, 22 000 personnes prises en charge chaque année

La FNARS EN LOIRE ATLANTIQUE

14 adhérents, 27 établissements, 5600 personnes accueillies.

La FNARS DANS LE MAINE ET LOIRE

20 adhérents, 32 établissements, 7200 personnes accueillies.

La FNARS EN MAYENNE

3 adhérents, 4 établissements, 2500 personnes accueillies.

La FNARS EN SARTHE

12 adhérents, 19 établissements, 5100 personnes accueillies.

La FNARS EN VENDEE

5 adhérents, 12 établissements, 1600 personnes accueillies.

COORDONNEES :

FNARS Pays de la Loire
3 bis rue de la Préfecture
49100 ANGERS
Tél : 02.41.20.45.16

Courriel : paysdelaloire@fnars.org

L'APPEL D'URGENCE des « NI PAUVRE, NI SOUMIS »
personnes en situation de handicap, personnes atteintes de maladie invalidante :
victimes oubliées de la crise !

Le 29 mars 2008, 35 000 personnes du mouvement Ni Pauvre Ni Soumis défilaient à Paris. Une manifestation historique ! Plus de deux ans après il y a plus d'une crise qui mérite d'être réglée... Pour le collectif « Ni Pauvre Ni Soumis », l'urgence est aussi sociale. La crise financière ne doit pas faire oublier à l'Etat « providence » la crise de la solidarité qui concerne une grande partie de la population. Et notamment toujours des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté : elles sont les premières victimes de la crise financière, de la crise sociale...et de la « crise de la solidarité » !

Qui sont ces personnes dont nous parlons ?

Ce sont les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie invalidante, quel que soit leur âge, qu'elles vivent à domicile ou en établissement.

Ce sont ces familles qui s'inquiètent pour l'avenir de leur enfant, qui aimeraient leur offrir d'autres perspectives que celle d'une précarité et d'une insécurité financière toujours croissantes.

Pire, la baisse du pouvoir d'achat, les réformes de santé, l'augmentation du chômage, les conséquences de la crise financière qui concernent l'ensemble de la population frappe « dans l'indifférence totale » les personnes les plus fragilisées.

Le mouvement « Ni Pauvre Ni Soumis » dénonce le cumul de la crise économique et sociale avec une "crise de la solidarité" qui conduit à laisser durablement sous le seuil de pauvreté des personnes en raison de leur handicap ou de leur état de santé.

La valeur « travail » ne peut être la seule réponse. La valeur « solidarité » est tout aussi essentielle pour une société qui se veut d'être « civilisée ».

Aujourd'hui, le mot « Solidarité » semble avoir perdu son sens. Pour le gouvernement, ou « elle ne se voit pas (!) » ou elle est synonyme de cotisations, de coût, voire de charges pour le pays...

Pour nous, la solidarité est une valeur, de celle qui réunit, qui voit au-delà des clivages de tous genres.

Principes du mouvement

L'alinéa 11 du préambule de la Constitution de 1946 précise : **"Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence."**

La solidarité familiale et la responsabilité individuelle ne sauraient donc en aucun cas se substituer, à elles seules, à la solidarité nationale.

En conséquence, la solidarité nationale doit :

1. engager une politique déterminée permettant un réel accès à la formation et à l'emploi pour les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie invalidante ou victimes du travail en capacité de travailler;
2. garantir à toutes les personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante qui ne peuvent pas travailler l'accès à un revenu d'existence personnel décent, à la hauteur du Smic brut, quel que soit leur âge ;
3. harmoniser, en les améliorant, les différents régimes d'allocations et de pensions existants ;
4. sortir de la logique d'assistance qui prévaut depuis trop longtemps et porte atteinte à la pleine citoyenneté des personnes pour être dans une logique de droit, une logique contributive.

Revendications

- Favoriser et créer les conditions et l'effectivité d'un **réel accès à l'emploi** des personnes qui peuvent travailler.
 - Créer un revenu de remplacement égal au moins au montant du Smic brut et indexé sur celui-ci, assorti de cotisations sociales et soumis à l'impôt, pour toutes les personnes incapables de travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie invalidante, quel que soit leur âge, qu'elles aient cotisé ou non (**un revenu d'existence**).
- Ce revenu doit être indépendant des ressources du conjoint, du concubin, de la personne avec laquelle un pacte civil de solidarité a été conclu, ou encore des personnes vivant sous le même toit, et ce, quel que soit le lieu de vie (domicile propre, établissement, chez un tiers) ;
- Permettre **un cumul** de ce revenu de remplacement avec un revenu professionnel –selon le principe du RSA- pour toutes les personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante garantissant ainsi un revenu supérieur au Smic brut.

Le mouvement « Ni Pauvre Ni Soumis », créé en février 2008, regroupent une centaine d'organisations du champ du handicap, de la maladie, des droits humains et du champ sanitaire et social. De multiples collectifs se sont créés dans les départements qui mènent des actions fortes (manifestations, opérations coup de poing, vigilance parlementaire et ministérielle, actions dans la rue et auprès du grand public, etc)

Ni pauvre Ni Soumis lance un appel aux citoyens qui souhaitent montrer que la solidarité est cette valeur porteuse qui implique la participation de tous à un même projet de société ouverte, tolérante, sociale, non-discriminante.

C'est un mot qui porte un espoir, une vision autre que celle qui nous est proposée aujourd'hui, une vision d'une société dans laquelle chacun considère l'autre comme son égal, quelle que soit sa situation sociale.

Pour tout savoir sur « Ni pauvre, ni soumis » : www.nipauvrenisoumis.org

« Ni Pauvre Ni Soumis », c'est un mot d'ordre, un mouvement ouvert, un appel à l'union pour construire ensemble un véritable mouvement citoyen et d'alternative sociale basé sur les droits humains, sur des valeurs de solidarité, de non-discrimination, de respect et de dignité.

Act Up - AS-France - ADMR- **AIDES** - **Alliance Maladies Rares** – FNATH - **Cités du Secours Catholique**- ADEPO - ASSO E3M – AFEH- AFVS- AIRE – ALIS – Alussa – AOI – APF- **FIBROMYALGIE SOS** – AFM – AFAF – AFH – AFP – AFE –ANDEVA – AD-PA - ANCC –ANDAR – AFF – ANPEA – ANPSA – ANPIHM – APPT – ARS – Autisme France – BUCODES –CDH – CIAH 66 – CISS – CLAPEAHA – CLCPH - CESAP'- CNPSAA – CFHE – CHA – DMF – Epilepsie France – Ensemble pour une Santé Solidaire – ADESSA – L'Arche – FAGERH – ANPEDA – FEHAP – FFGP – FMH – FMO – FFAIMC – FLA – FFW – FNAIR – FNAF – FNASEPH – FEDE ADEPO FEGAPEI – FNAPAEF – TRANSHEPATE – FISAF – Fondation Autisme – FEPH – FA – FTD – GIHP – GRATH – Handicap International – HANDAS – TDAH – LADAPT- LDH- MRAP 44 - NOUS AUSSI, NAFSEP – Rencontres jeunes et handicap – RAIDH – SOS Hépatites Fédération- Tjenbé Rèd – UNA – UNAPH – UNAFAM – ANAFTC – UNALG – UNAPEDA – UNAPEI – UNIFED- UNISDA – UNISEP – Vaincre la Mucoviscidose

COORDONNEES :

Coordination inter-associative Ni Pauvre Ni Soumis

Grégoire CHARMOIS - 06 87 69 30 45 – nipauvrenisoumis44@free.fr

Secours Catholique - Association reconnue d'utilité publique – Membre de Caritas Internationalis
Le Secours Catholique, service d'Eglise, a été créé en 1946. L'association a pour vocation de soutenir les personnes en difficulté pour les aider à devenir acteur de leur développement et trouver ainsi leur place dans la société. Dans le diocèse, grâce à l'engagement de 1948 bénévoles, il développe des actions d'aides et d'accompagnement des personnes, de lobbying pour défendre leurs droits (ici et là-bas), de développement de lien social.

De nombreuses actions sont mises en œuvre dans le cadre de :

- **L'urgence**
 - Rencontrer, écouter, soutenir dans l'urgence, rechercher des pistes d'insertion possibles, aide financière éventuelle, visite à domicile...
- **Le développement personnel et collectif**
 - Permettre aux adultes et aux enfants de changer leur regard sur eux-mêmes et de réaliser des projets avec d'autres grâce à :
 - L'accompagnement personnalisé
 - Les groupes d'entraide ou de parole
 - Le pèlerinage à Lourdes (Cité St Pierre), Voyage de l'Espérance
 - Le parrainage d'un enfant
 - Les groupes de mobilisation dans un quartier sur le cadre de vie
- **L'insertion et la réhabilitation grâce à :**
 - L'alphabétisation individuelle ou collective
 - Le soutien aux projets de formation et de recherche d'emploi
 - Le soutien aux détenus pour la formation et la réinsertion
 - Les groupes de convivialité pour rompre la solitude
 - Les vacances d'un enfant dans une famille
 - Les vacances en famille
 - L'accompagnement scolaire
 - L'accompagnement de demandeurs d'asile dans leurs démarches
 - L'aide à la réalisation de projets, soutien dans des démarches administratives et recherche de solutions

Le Secours Catholique de Loire Atlantique c'est 1948 bénévoles dont une soixantaine à Génération regroupant les 18-35 ans, 12657 donateurs, 9514 personnes en difficulté rencontrées (Chiffres 2009), 280 enfants reçus en famille d'accueil, 230 enfants suivis en accompagnement scolaire, 380 personnes réunies régulièrement dans le cadre d'une trentaine de groupe de convivialité, 14 projets de développement soutenus à l'International.

La pauvreté et l'exclusion sociale :

Un constat alarmant fait état de la progression de la solitude qui fragilise. La crise, la perte du sens, les difficultés personnelles, matérielles et financières conduisent à l'isolement et enclenchent le processus de décrochage social. Le Secours Catholique met en place différentes actions pour lutter contre ce fléau.

COORDONNEES :

Secours Catholique 1 rue Lorette de la Refoulais BP 84108 44041 Nantes Cédex 1

Téléphone : 02 40 29 04 26

Courriel : sc-nantes@secours-catholique.asso.fr

Site internet : www.secours-catholique.org

« Maux de pauvres, riches de mots » - Journée régionale du 12 novembre 2010, à Nantes.
Contacts : URIOPSS des Pays de la Loire – Tél :02.51.84.50.10 – secretariat@uriopss-pdl.asso.fr

La pauvreté et l'exclusion sociale est un sujet vaste, et difficile à définir.

Pour le Secours Catholique, notre perception de l'exclusion sociale ne peut s'exprimer qu'au travers de nos rencontres avec les personnes et leurs expressions de vie.

Beaucoup de personnes viennent à notre rencontre pour résoudre une problématique monétaire. Mais cette pauvreté n'est pas uniforme, les personnes rencontrées sont parfois dans des situations budgétaires où la notion de survie est plus importante que la notion de gestion. Des années parfois entre découvert bancaire et difficulté à payer le quotidien. D'autres sont dans des positions où l'avenir à un sens, où la difficulté apparaît comme momentanée, accidentelle (perte d'emploi, un arrêt maladie, une panne de voiture, une facture plus importante que prévue), ou un projet d'avenir et des solutions à terme peuvent ouvrir des horizons plus claires, plus faciles.

Les personnes rencontrées nous sollicitent, pour les aider à reconstruire du lien avec d'autres, pour reprendre confiance en elles, se sentir utiles pour elles mêmes et leurs proches.

Le Secours Catholique prend en compte les personnes dans leur globalité, et non dans une résolution de problématiques accolées les unes aux autres.

L'accompagnement des personnes a pour vocation de permettre à chacun de se prendre en charge et de développer leur autonomie et exercer leur liberté de choix et de responsabilité.

Ce que nous attendons de la journée :

L'année européenne 2010 contre la pauvreté et l'exclusion sociale est une formidable opportunité pour permettre aux associations des pays de la Loire de s'unir pour lutter contre la pauvreté en Europe.

Cette journée ne peut pas permettre d'éradiquer la pauvreté mais elle peut permettre à chacun d'entre nous de prendre conscience que la pauvreté n'est pas une fatalité ou un mal nécessaire.

Ouvrir un espace de dialogue dans une expression simple, et concrète c'est se donner les conditions de reconnaissance de l'autre dans sa complexité et dans ses apports nécessaires à la résolution de problématiques plus large que soi.

Cette journée doit permettre à chacun d'expérimenter des modes d'expressions simples ensemble sans différence de statut.

La prise en compte de la parole des personnes dans les dispositifs publics, n'est pas qu'une lubie des associations pour se donner bonne conscience, ou pour appliquer plus facilement des décisions unilatérales sur principe de consultation participative. C'est un changement de regard sur notre société et nos pratiques : considérer les personnes concernées comme des « experts » de la pauvreté et de la difficulté sociale.

Ces éléments doivent transparaître dans la charte, pour donner des points de repères dans notre travail pour les années à venir.

Le 12 novembre n'est pas une fin mais un début de la mise en application de l'année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

"L'Association « Les Eaux Vives » est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

L'association « Les Eaux Vives » trouve son origine et sa richesse, dans son histoire, avec les femmes et les hommes qui s'investissent et s'y succèdent depuis 1976, pour faire vivre et faire évoluer son projet ; lutter contre toute forme d'exclusion.

Ainsi, au fil des années, elle a développé un savoir faire et un savoir être auprès des plus démunis en leur proposant des services qui correspondent à leurs situations.

Cette compétence lui vaut d'être reconnue dans le champ de l'action sociale et médico-sociale.

Par ses services d'accueil, d'hébergement, d'insertion, elle met en œuvre des actions, des établissements suivant l'évolution des besoins des personnes en grande difficulté sociale et/ou psychologique.

Son dynamisme résulte de la mobilisation de ses acteurs : administrateurs, bénévoles et professionnels qui, au quotidien, s'impliquent dans le projet associatif pour permettre à l'homme de se remettre debout.

*Adhérente à la fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), à l'union régionale des institutions et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS), à l'union régionale des organismes de formation (UROF) et au groupe Alerte, elle participe activement à la Veille Sociale 44 et contribue, avec ses partenaires locaux, à **faire évoluer les politiques en matière de lutte contre l'exclusion.***

*« La Halte de nuit », dernier établissement créé par l'association en 2009 avec le concours de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Ville de Nantes, de la Veille Sociale 44 et des nombreux partenaires engagés auprès des « gens de la rue », en est **un illustre exemple.***

Un projet singulier :

*fournir un abri, la nuit,
aux personnes à la rue qui restent à l'écart des prises en charge
par les structures d'accueil et d'hébergement d'urgence*

Elle s'inscrit dans les **prestations de premier accueil**, décrit dans le référentiel national AHI sans y être référencée pour autant, **les haltes de nuit étant un dispositif expérimental ; il n'en existe que quelques-unes sur le territoire français.**

Sa mission essentielle est comparable à celle décrite pour les *hébergements d'urgence* : « la **mise à l'abri immédiate** ». Toutefois, elle n'offre pas de « lit de repos ». 20 transats sont ainsi mis à disposition, nous y accueillons au maximum 30 personnes.

Comme l'hébergement, elle doit représenter « **un sas** d'attente et d'orientation », « **un dépannage** ponctuel face à une situation donnée avant l'entrée dans un autre dispositif d'hébergement ou de logement », ou bien « **un simple temps de pause** ».

Plus encore que les hébergements, elle se veut « **un accueil à bas seuil d'exigence** » en permettant notamment l'accueil avec animal, la possibilité de consommer pendant la nuit (à l'extérieur de l'établissement) et en ayant un haut seuil de tolérance quant à l'état d'hygiène ou d'alcoolisation des personnes accueillies.

Dans ce sens elle se rapproche des *accueils de jour* en offrant un accueil ou « **aucun critère d'admission** ne doit en principe être exigé, si ce n'est l'absence de comportement violent, incompatible avec la vie en collectivité ».

Comme pour l'accueil de jour, sa mission est d'offrir « un lieu de sociabilité, d'échange et d'abri », qui permet « de recréer du lien social » et « de **favoriser la relance du projet de vie** et faire émerger le désir d'insertion ».

Cette journée européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale nous permettra le 12 novembre de faire entendre un message de tolérance, première marche pour les plus démunis mais également un message « créatif » pour un autre regard sur les plus démunis ; preuve que quand les moyens sont réunis, quelque chose d'inimaginable au départ peut être finalement possible !

Ainsi, « la Claire Fontaine », un accueil de jour (créé en 1977 - un des treize établissements de l'Association Les Eaux Vives) s'est agrandi avec le « Rilax » entièrement consacré aux activités culturelles destinées au plus démunis qui fréquente cet accueil de jour (plus de 100 passages et 70 repas servis par jour).

Afin de se remettre debout, l'homme a besoin d'expériences et de rencontres qui lui permettent de reprendre goût à la vie, de redécouvrir la beauté et de renouer avec ses rêves. C'est dans ce sens que « La Claire Fontaine » a développé plusieurs animations.

« La Claire Fontaine » a toujours eu à cœur que les rêves, les richesses et potentiels des personnes accueillies puissent s'exprimer et être partagés.

Depuis 2007 cette activité est portée par une animatrice qualifiée qui outre le développement de tout une gamme d'activités, en anime notamment deux :

Un atelier Arts Plastiques et un atelier Écriture.

Un livret en a été créé pour valoriser et porter une autre parole des plus démunis vers les autres.

Intitulé « Plages de Vie », il est édité par « La Claire Fontaine », établissement de l'association « Les Eaux Vives » et imprimé en mai 2010 par « Sillon Imprimeur » à Savenay (44).

Nous avons du faire un choix car une partie des participants aux ateliers sont « de passage », nous nous sommes donc restreints aux œuvres pour lesquelles nous avons obtenu l'accord des auteurs.

Nous souhaitons à tous les participants de cette journée un bon moment en leur compagnie.

Nous avons ici privilégié deux regards nés de l'expérience acquise auprès des plus démunis à « La Claire Fontaine » et à « La Halte de nuit » mais nous aurions pu tout autant cibler d'autres établissements des 14 que compte l'association.

Nous sommes organisés en 4 pôles d'activités suivant l'organigramme ci-dessous.

- Pôle Accueil-Urgence
- Pôle Hébergement-Logement
- Pôle Étrangers
- Pôle Mobilité

Le pôle Étrangers s'est fait remarquer en 2009 avec le film documentaire « Un village au milieu du monde » de Philippe LUBLINER.

« Le quotidien des familles exilés, habitants dans la commune d'Avessac (44) » avec la participation : du réalisateur, de l'association « Avessac sans frontières » et du CADA (établissement du Pôle Étrangers).

Avessac, petit village rural aux allures de "France éternelle", héberge un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile. Là, arrivent, vivent, puis repartent, des familles en attente de régularisation en provenance des quatre coins du monde.

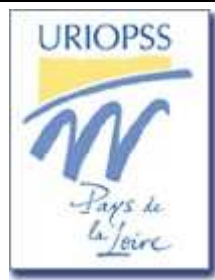
Alors loin de l'Ingouchie ou du Sri-Lanka, comment ces familles vivent-elles la réalité locale du village ? Et comment le village perçoit-il ces exilés de guerres lointaines ? De fait, cette cohabitation raconte un singulier rapport du monde global au local, à la fois d'ici et d'ailleurs.

COORDONNEES :

ASSOCIATION LES EAUX VIVES

8 avenue des THébaudières – 44800 SAINT HERBLAIN

Tél : 02.51.80.91.24 – Fax : 02.51.80.96.64 – Courriel : leseauxvives@wanadoo.fr



UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DEVELOPPER LES SOLIDARITES

L'URIOPSS des Pays de la Loire regroupe et soutient dans leur développement et leur fonctionnement les organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif de la région. En accompagnant et en représentant nos adhérents dans les instances politiques nous souhaitons participer à la construction du lien social et à la lutte contre toutes les exclusions. Nos actions sont motivées par la volonté d'agir collectivement au bénéfice de la personne. Notre ambition est de contribuer à l'élaboration des politiques publiques. Les organismes adhérant à l'URIOPSS agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la santé, du handicap et des personnes âgées.

Président : M. Elie CHARRIER

Directrice Régionale : Mme Anne POSTIC

Nos valeurs :

- Primauté de la personne.
- Solidarité et non lucrativité.
- Engagement bénévole.
- Mode de fonctionnement participatif.

Nos missions :

- Unir et fédérer nos adhérents autour de valeurs communes et créer un réseau de solidarité.
- Représenter nos adhérents auprès des instances institutionnelles et des pouvoirs publics.
- Accompagner et conseiller les associations.
- Informer les associations sur l'évolution de leurs secteurs d'activité et sur les politiques sociales.
- Former les acteurs de la solidarité.
- Offrir un lieu d'expression publique et politique, animer un réseau et contribuer ainsi à l'élaboration des politiques sociales.
- Promouvoir et défendre le modèle de l'économie sociale.

Nos activités et nos compétences :

- Réagir à l'actualité, construire des propositions et interpellier les pouvoirs publics.
- Animer des commissions régionales et départementales dans les différents secteurs.
- Coordonner les collectifs ALERTE (commission de lutte contre la pauvreté).
- Siéger dans les différentes instances de nos secteurs et rencontrer nos partenaires.
- Organiser des journées d'étude et de réflexion.
- Apporter à nos adhérents des conseils dans le développement de leur projet (vie associative, démarche d'évaluation, ressources humaines...).
- Apporter un appui juridique (droit des associations, droit social, droit des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux...).
- Apporter un appui technique en gestion et tarification.
- Construire et animer des formations.
- Offrir des prestations documentaires (veille, informations ciblées, base de données...).

L'URIOPSS et ses adhérents :

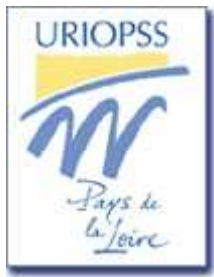
« Maux de pauvres, riches de mots » - Journée régionale du 12 novembre 2010, à Nantes.
Contacts : URIOPSS des Pays de la Loire – Tél :02.51.84.50.10 – secretariat@uriopss-pdl.asso.fr

Les adhérents de l'URIOPSS sont des organismes à but non lucratif et les établissements et services qui leur sont attachés. L'URIOPSS et ses adhérents agissent ensemble

- Pour construire des réponses adaptées aux besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Pour créer des lieux de coopération et de ressources ancrés dans
- les territoires locaux répondant aux besoins de la population.
- Pour inscrire leur action dans un réseau national de solidarité cherchant à promouvoir auprès des pouvoirs publics et de la société civile un projet sanitaire, social et médico-social équitable.
- Pour soutenir le développement de la qualité en encourageant notamment la qualification des intervenants bénévoles et professionnels.

COORDONNEES :

URIOPSS DES PAYS DE LA LOIRE
4, rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Tél : 02.51.81.50.10 – Fax : 02.51.84.50.11
Courriel: secretariat@uriopss-pdl.asso.fr
Site internet : <http://www.uriopss-pdl.asso.fr>



L'URIOPSS ET LA JOURNEE « MAUX DE PAUVRES, RICHES DE MOTS »

Ce que représente pour l'URIOPSS l'exclusion sociale

Est exclu, celui ou celle qui « est en dehors » de la société.

Cela relève parfois d'un sentiment de la personne elle même qui se « sent » différente parce que elle ne se reconnaît dans la « norme » ou lorsque sa fragilité qu'elle soit physique, morale, économique, lui renvoi l'impression de ne pas faire partie du corps social. C'est la perception de l'inutilité qui domine lorsque les **maux** sont trop pesants.

Chacun d'entre nous peut également par ses actes, **ses mots**, ses craintes de la différence, confiner autrui dans sa situation et porter sur lui un regard qui l'exclut de la société ou de « sa » sphère.

Le système économique peut également « produire » de l'exclusion.

Le dogme de la performance, la recherche de la réussite dans tous les domaines met à l'écart tous ceux qui ne « remplissent pas » les « bonnes cases ».

Enfin, celui qui est seul, est déjà un être potentiellement en danger futur d'exclusion.

Un des remèdes contre l'exclusion passe sans doute par un « regard éduqué » porté sur autrui, par « une oreille écoutante » de la différence.

Ce que l'URIOPSS attend de la journée du 12 novembre.

- Décliner en région les thématiques mises en valeur par l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Réunir l'ensemble des acteurs œuvrant dans le secteur de la lutte contre l'exclusion, de l'enfance, de la famille et de la jeunesse, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap autour de la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Sensibiliser le grand public sur la question de la pauvreté et de l'exclusion sociale
- Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs (citoyens, pouvoirs publics, acteurs de la solidarité, etc.)

Une journée par et pour les personnes concernées par une situation de pauvreté et/ ou d'exclusion sociale

- Marquer l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par un évènement régional
- Mobiliser l'ensemble des acteurs et le grand public sur la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment sur la question de la participation des personnes
- Contribuer à l'élaboration d'une Charte de la participation des personnes en Pays de la Loire et se fixer le 12 novembre comme point de départ de notre engagement régional de s'inscrire dans cette dynamique participative